



Compte rendu n°132 de la séance CD du 12 octobre 2022  
Rédigé par Marylène QUETAND, vice-présidente  
Par délégation de Florian CASTELBOU, secrétaire

# COMPTE RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR

## N°132 – Séance du 12 octobre 2022

Lieu : en visio-conférence

Horaires : 19h30 - 21h40

Le compte-rendu de séance de Comité Directeur est un document qui retrace le détail des échanges qui ont amené à prendre les décisions. Ces échanges sont à ce jour pris en note de manière anonyme. Ces comptes-rendus sont publiés sur la News Eclair une fois approuvés par le Comité Directeur et stockés sur l'espace documentaire en ligne sur eedf.fr.

### Présent-es :

- **Comité Directeur (CD)** : Amandine ALLAIN, Chloé DJADAVJEE, Germain DOUCET, Jean-Philippe RICHERT, Jules GIMAT, Laurent DOLIAS, Linda PACAULT, Maëlle TUTUNDJIAN, Marylène QUETAND, Noëlie HENRY, Rémy SALVADOR, Yan DUVIVIER
- **Délégué Général (DG)** : Olivier BARBEY
- **Représentante du Comité Socio-Economique (CSE)** : Delphine BASSO

**Excusé-es** : Florian CASTELBOU (CD)

### Ordre du jour

Vote de l'ODJ .....	2
Vote du Flash et CR n°131.....	3
Changement correspondant CD de Grand Est.....	5
Chantier Services Vacances .....	6



Compte rendu n°132 de la séance CD du 12 octobre 2022  
Rédigé par Marylène QUETAND, vice-présidente  
Par délégation de Florian CASTELBOU, secrétaire

## Vote de l'ODJ

**Horaires réels du temps** : 19h40 – 19h45

**Animatrices** : Noëlie

**Présent-es** :

- **CD** : Amandine ALLAIN, Chloé DJADAVJEE, Germain DOUCET, Jean-Philippe RICHERT, Jules GIMAT, Laurent DOLIAS, Linda PACAULT, Maëlle TUTUNDJIAN, Marylène QUETAND, Noëlie HENRY, Rémy SALVADOR, Yan DUVIVIER
- **DG** : Olivier BARBEY
- **CSE** : Delphine BASSO

**Objectif du temps** : voter l'ordre du jour

### Prises de décisions

**Délibération 2022-10-10** : Adoption de l'ordre du jour

**Le Comité Directeur, réuni en visioconférence le 8 octobre 2022, adopte l'ordre du jour de la séance du 12 octobre 2022.**

**12 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION – Unanimité des présentes**



Compte rendu n°132 de la séance CD du 12 octobre 2022  
Rédigé par Marylène QUETAND, vice-présidente  
Par délégation de Florian CASTELBOU, secrétaire

## Vote des Flash et CR n°131

**Horaires réels du temps** : 19h45 – 19h55 et 21h30-21h40

**Animatrices** : Marylène

**Présent-es** :

- **CD** : Amandine ALLAIN, Chloé DJADAVJEE, Germain DOUCET, Jean-Philippe RICHERT, Jules GIMAT, Laurent DOLIAS, Linda PACAULT, Maëlle TUTUNDJIAN, Marylène QUETAND, Noëlie HENRY, Rémy SALVADOR, Yan DUVIVIER
- **DG** : Olivier BARBEY
- **CSE** : Delphine BASSO

**Objectif du temps** : Faire voter le CR et Flash n°131

Les membres du CD n'ayant pas eu le temps de lire le compte rendu de la séance précédente, il est décidé de le faire voter à la séance prochaine. Le Flash est néanmoins validé comme ça aurait été le cas s'il avait eu un Bureau à la place d'un Comité Directeur à cette date.

Il est amené qu'il y eu une erreur dans l'écriture de la délibération n° 2022 -10-07. Une réécriture est proposée pour la fin de la réunion.

Il est proposé que les votes sur le fonctionnement interne du CD de la séance précédente n'apparaissent pas dans le Flash mais que toutes les décisions sur le fonctionnement soient répertoriées sur un unique document et fasse office d'une délibération unique.

### Prises de décisions

Le compte rendu sera adopté au prochain CD.

Un document unique sur le fonctionnement interne du CD sera voté.

**Reformulation de la délibération 2022-10-07 : Répartition d'une partie de la masse salariale des AD sur les budgets des régions 2022**

Après avis de la Commission Administrative et Financière et consultation des Trésorier.es régionaux.ales, le Comité Directeur, réuni à Morbecque le 8 octobre 2022, valide la répartition de 150 000 € de masse salariale AD par les 14 régions EEDF pour l'exercice 2022, en fonction de leur effectif adhérent au 31 août 2021.

Cette décision fait suite à la décision de l'AG 2021 qui validait le principe de prise en charge par les régions et l'objectif de 150 000 €.



Compte rendu n°132 de la séance CD du 12 octobre 2022

Rédigé par Marylène QUETAND, vice-présidente

Par délégation de Florian CASTELBOU, secrétaire

**Pour cette première année de mise en application, une tolérance s'applique pour les régions n'ayant pas la trésorerie nécessaire et le Comité directeur missionne la CAF et le groupe de travail Levier éco pour réajuster, à la marge, les effectifs adhérents pris en compte pour les régions abritant des aventures éclées atypiques.**

### **A faire**

Marylène met le CR sur le sharepoint pour que les membres du CD puissent faire des commentaires.



Compte rendu n°132 de la séance CD du 12 octobre 2022  
Rédigé par Marylène QUETAND, vice-présidente  
Par délégation de Florian CASTELBOU, secrétaire

## Changement correspondant CD de Grand Est

**Horaires réels du temps** : 19h55 – 20h

**Animateurices** : Noëlie

**Présent-es** :

- **CD** : Amandine ALLAIN, Chloé DJADAVJEE, Germain DOUCET, Jean-Philippe RICHERT, Jules GIMAT, Laurent DOLIAS, Linda PACAULT, Maëlle TUTUNDJIAN, Marylène QUETAND, Noëlie HENRY, Rémy SALVADOR, Yan DUVIVIER
- **DG** : Olivier BARBEY
- **CSE** : Delphine BASSO

**Objectif du temps** : approuver le changement de correspondant CD pour la région Grand Est

### Prises de décisions

**Délibération 2022-10-12** : **Changement de correspondant CD de la Région Grand Est**

**Le Comité Directeur, réuni le 12 octobre 2022 en visio, valide le changement de correspondant CD pour la région Grand Est en la personne de Germain DOUCET.**

**12 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION – Unanimité des présent-es**



Compte rendu n°132 de la séance CD du 12 octobre 2022  
Rédigé par Marylène QUETAND, vice-présidente  
Par délégation de Florian CASTELBOU, secrétaire

## Chantier Services Vacances

**Horaires réels du temps** : 20h – 21h40

**Animatrices** : Laurent

**Présent-es** :

- **CD** : Amandine ALLAIN, Chloé DJADAVJEE, Germain DOUCET, Jean-Philippe RICHERT, Jules GIMAT, Laurent DOLIAS, Linda PACAULT, Maëlle TUTUNDJIAN, Marylène QUETAND, Noëlie HENRY, Rémy SALVADOR, Yan DUVIVIER
- **DG** : Olivier BARBEY
- **CSE** : Delphine BASSO

**Objectif du temps** : Acter un calendrier d'actions

Un membre du groupe de travail Services Vacances (SV) introduit le temps. Il est expliqué que ce CD de ce soir a été convoqué suite au temps de travail du groupe SV lors du Conseil National du weekend du 8 et 9 octobre, durant lequel les directrices des SV ont tiré la sonnette d'alarme concernant l'état de ce secteur.

Les deux jours qui ont précédés, l'Equipe Direction Vacances (EDV), composée des directrices et du Délégué National en charge des SV, s'est réunie pendant deux jours. Lors de ce temps de travail, iels ont fait le constat que le budget 2023 serait très déficitaire : possiblement entre 150 000€ et 300 000€ par service. A partir de ce constat, l'EDV a fait remonter l'urgence de la situation au groupe de travail du Comité Directeur sur les SV. Iels ont exprimé qu'il leur semblait impossible d'attendre la prochaine AG comme prévu pour prendre une décision quant à l'avenir des SV dans l'association, mais qu'une décision devrait être prise pour la fin d'année, avant que soit lancé les calendriers d'été en janvier. Iels ont présentés 5 scénarii pour faire face à cette décision.

Peu importe le scénario qui sera retenu, dans tous les cas, l'EDV a convenu qu'il n'est pas possible de continuer avec 3 SV qui fonctionnent de manière séparée, qu'il faut à minima mutualiser le fonctionnement administratif et financier.

Suite à cette discussion lors du Conseil National, il a été demandé au Délégué Général de travailler sur un agenda d'action d'ici la fin d'année pour ce Comité Directeur.

Il prend donc la parole pour présenter une proposition de plan d'action.

Il explique que la date limite est l'envoi des calendriers en janvier-février. Il propose donc différentes dates de travail (voir tableau dans prises de décisions) pour aboutir à une décision en janvier 2023. Il lui semble que prendre une décision plutôt serait bruler les étapes.



## Compte rendu n°132 de la séance CD du 12 octobre 2022

Rédigé par Marylène QUETAND, vice-présidente

Par délégation de Florian CASTELBOU, secrétaire

Il évoque notamment le fait que fin novembre, il va y avoir le retour des études de marché sur les SV. Une membre du CD se demande s'il est pertinent de demander ces études sur les 3 SV alors que les résultats ne seraient peut être pas les mêmes si on passait commande sur tout ou partie.

Il est répondu qu'il est trop tard pour repasser une commande différente.

Le Délégué Général précise qu'il est entrain de demander à la comptable un état des lieux qui sera partagé au Comité Directeur. Il souhaite également demander assistance à la CAF pour donner un avis sur les propositions d'actions.

La représentante du CSE prend la parole pour explique que le CSE s'est réuni en urgence sur ce sujet juste après le Conseil National. Elle explique que bien sûr le CSE donnera son avis sur les licenciements s'il y en a. En attendant iels sont favorables à rassurer les salarié-es qui sont en souffrance en prenant des décisions pour ne plus les laisser dans le flou.

Il est pointé pour une membre du CD qu'un recrutement était en cours pour la direction du SV d'Orléans. Le Délégué Général explique qu'il a bien entendu geler les embauches pour l'instant.

Un membre du CD prend la parole pour demander à quelle période on verse des arrhes pour les réservations des lieux des séjours SV. S'il faut prendre une décision plutôt que janvier pour ne pas prendre de l'argent là-dessus. Il se questionne aussi sur comment impliquer les salarié-es sur le choix du scénario de l'avenir des SV. Il se demande si c'est trop violent d'impliquer des salariés dans ce genre de situation ou s'il faut le faire, comment. Il demande l'avis du CSE sur la question.

Il se demande également si c'est possible de faire des CN extraordinaire si jamais il est nécessaire d'en réunir un plutôt que celui de janvier qui est prévu.

Le DG répond qu'il est entrain de faire le point sur les arrhes versés qui ont été décalé suite aux annulations de l'été, avec la comptable.

Un autre membre du CD partage le soulagement que ce sujet soit enfin abordé car la situation financière était de plus en plus compliquée. Il propose que le CD de décembre prenne une décision claire pour la soumettre au CN sinon il a peur que cette décision tarde jusqu'à l'AG. Il pense néanmoins que le choix sur l'avenir des SV ne doit pas geler toute leur activité actuelle. Il se demande si c'est pertinent de geler tous les postes alors que les 3 SV ne sont pas dans la même situation.

Le DG répond que le Délégué National (DN) en charge des SV pense que l'on peut encore attendre pour les différents recrutements. Une membre du CD explique qu'il n'y a pas de CN exceptionnel dans nos textes, qu'il est possible d'en organiser quand c'est nécessaire.

Une membre du CD demande si l'équipe a des éléments sur comment s'est passé les dernières fermetures de SV comme celui de Metz. Il est expliqué qu'à l'époque les bénévoles de ce SV avait été mis de côté et avait découvert la décision du jour au lendemain. Il est donc acté que dans ce processus il faut prendre en compte autant les salariés que les bénévoles.



## Compte rendu n°132 de la séance CD du 12 octobre 2022

Rédigé par Marylène QUETAND, vice-présidente

Par délégation de Florian CASTELBOU, secrétaire

Un membre du CD s'exprime sur le fait qu'il lui semble compliqué d'embaucher si nous ne connaissons pas les scénarii à venir. Il trouve intéressant d'attendre les retours des études de fin novembre pour avoir du recul. Il valide une prise de décision avant les vacances de Noël. Il exprime souhaiter avoir des retours des salarié-es des SV quant à leur insécurité professionnelle pour gérer les échéances en fonction de ça. Il pense que la concertation doit se faire avec eux. Il ne faut pas aller vite pour aller vite ; il faut prendre le temps d'avoir les retours des réalisés de l'année.

Une membre de CD comprend qu'il faut prendre le temps mais elle rappelle l'échéance de la préparation des séjours d'été qui se fait tôt. Elle est pour geler le poste de recrutement à Orléans mais pas celui de Caen, pour ne pas mettre un SV qui tourne en difficulté. Elle évoque que l'option SV qui existeraient en dehors de l'association, n'est apparemment pas une option pour les personnes des SV. Elle souligne également qu'il y a très peu de bénévoles des Sv aujourd'hui avait qui dialoguer.

Il est posé la question si les APL des SV sont déjà passé car cela serait un 1<sup>er</sup> espace de communication.

Un membre CD propose la stratégie de communication suivante :

- 1) Vote d'un avis lors de ce CD sur le lancement du chantier SV avec l'échéance du mois de janvier
- 2) Publication du Flash
- 3) Prise de contact entre les correspondant-es CD et les Responsables bénévoles des SV

La représentante du CSE informe que le CSSCT a fait des visites sur les sites de Chalon et d'Orléans et les comptes-rendus doivent être en possession du service Ressources Humaines.

Un membre du CD récapitule les moments clés : les APL des SV pour échanger sur la délibération sur les SV, un CD avant Noël pour trancher sur un ou deux scénarii à présenter en CN.

Un membre du CD explique qu'il n'est pas favorable à ce que ce soit le CN qui tranche sur une telle décision. Il lui semble que c'est de l'ordre de la responsabilité employeur du CD d'assumer de tel choix. S'il est choisi que ce soit le CN qui tranche, il est capital d'envoyer les documents très en amont, minimum 3 semaines.

Il demande également à ce que le DG et le service RH forme les membres du CD sur les éléments de langage qu'il est possible d'avoir pour ne pas faire d'erreur, sur ce qu'il est possible de divulguer ou non.

Une membre du CD demande s'il l'on peut clarifier ce soir ce qui sera annoncé aux APL des SV.

Un membre du CD rejoint l'échange sur la place du CN dans cette décision. Pour lui le CN va amender une proposition prise par le CD. Il suggère que l'on fasse un CD exceptionnel 3 jours après le CN pour prendre la décision finale avant fin janvier. Il est également pour avoir une ligne de conduite collective quant à la posture à adopter sur ce sujet.

Il demande si les SV, suite au lancement de chantier, continuent en attendant leur activité habituelle.

Il est évoque par un membre du CD que le CN de janvier devait être en distanciel mais que s'il l'on traite un sujet aussi délicat, il valait peut être mieux le prévoir en présentiel.



## Compte rendu n°132 de la séance CD du 12 octobre 2022

Rédigé par Marylène QUETAND, vice-présidente

Par délégation de Florian CASTELBOU, secrétaire

A ce moment de la réunion, un tableau est rempli collectivement avec toutes les dates phares citées depuis le début de la séance (voir tableau ci-dessous dans « Prises de décisions ») et une proposition de délibération se construit.

Une membre du CD interpelle le collectif pour savoir comment il est possible de prévenir à la fois les bénévoles et les salarié-es.

Le DG explique que mardi prochain, il y a une réunion du CSE, que le vendredi suivant il propose une réunion avec tous les salarié-es des SV en visio.

La représentante de CSE émet une vigilance quant à la diffusion de bruits de couloirs ou des échanges en off. Elle demande de prendre en compte les erreurs du passé quant à la gestion de ces situations délicates.

Un membre du CD se demande si le calendrier d'échéances ne pourrait pas être construit avec les salarié-es. Il se demande si ce ne serait pas pertinent d'inviter les salarié-es de SV au CN ?

Un autre membre CD conclut qu'effectivement il faut penser une démarche dans le respect des personnes et qu'il lui semble pertinent d'inviter les personnes des SV salarié-es comme bénévoles au CN. Selon lui, il ne faut pas que ça soit un sujet tabou dans les semaines à venir et que ça puisse être discuté dans les différentes sphères car c'est un sujet qui a un fort impact sur toute l'association.

Un membre CD se demande s'il ne faut pas rajouter sur la délibération la date de rencontre des salarié-es fin novembre. Il est acté qu'il est préférable de mettre sur la délibération que la date d'échéance pour ne pas se bloquer dans l'évolution des dates clé, qui vont peut-être bouger d'ici là.

Il est également acté que le sujet de ce chantier doit être abordé aux 3 APL sans forcément avoir un discours alarmiste mais transparent et que les personnes qui souhaitent participer à la consultation soient invité-es à la rencontre des SV qui aura lieu fin novembre.

La publication de ce Flash CD est décalée à la semaine suivante, le temps de prévenir les salarié-es et bénévoles des SV.

Une question reste en suspend en fin de réunion : est-ce que c'est le groupe de travail du CD sur les SV qui pilote ce chantier ou non ?



Compte rendu n°132 de la séance CD du 12 octobre 2022  
Rédigé par Marylène QUETAND, vice-présidente  
Par délégation de Florian CASTELBOU, secrétaire

## Prises de décisions

### Délibération 2022-10-12 :

**Le Comité Directeur réuni le 12 octobre 2022 en visioconférence, prend acte de l'alerte donnée par l'Équipe de Direction Vacances lors du Conseil National des 8 et 9 octobre 2022. Au regard des éléments communiqués, il est convenu qu'un arbitrage stratégique sur la structuration et l'avenir du périmètre des Services vacances va devoir s'opérer avant l'AG 2023, date initialement prévue.**

**Pour ce faire, le Comité Directeur décide la mise en œuvre d'une concertation de l'ensemble des parties prenantes. Elle aura pour objectif de choisir une proposition stratégique éclairée qui sera soumise à avis lors du CN des 7 et 8 janvier 2023. S'en suivra une décision finale du Comité Directeur au plus tard à la fin du mois de janvier 2023.**

**Le Comité Directeur missionne Olivier Barbey, en qualité de Délégué Général, pour produire, en lien avec l'Équipe Nationale et l'Équipe de Direction Vacances, tous les documents et scénarios nécessaires.**

**Le Comité Directeur se tient à la disposition de toutes les structures pour échanger sur ce sujet.**

**Avis consultatif du CSE : rien à ajouter (pas de parution dans le flash)  
12 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION - Unanimité**

Le flash de ce CD sortira la semaine suivante le temps de prévenir les personnes des Services Vacances avant la communication officielle.

Sur une décision du Délégué Général, les embauches des SV sont pour l'instant gelées.

Le sujet de ce chantier sera abordé aux 3 APL des SV.

### CALENDRIER DE LA DEMARCHE

Date	Évènements - Actions
Octobre Novembre	Les APL des SLAN – Annonce du chantier en cours
15e t 16 octobre	Une CAF – annonce du chantier + lancement d'aide sur le chiffrage des scénarii
18 octobre	CSE – annonce par le DG du calendrier et des enjeux
10 novembre	Réunion EDV (équipe de direction vacances) + Equipe Nationale
23 au 25 novembre	Rencontre des salariées
25 au 27 novembre	Rencontre des salariées pédagogiques et des collectifs bénévoles des SV
Fin novembre	Retour des études numérique + cabinet étude de marché sur les SV
3 - 4 décembre	CD – Choix d'une stratégie à soumettre au Conseil National de janvier
Avant les vacances	Une date supplémentaire de CD au cas où
CN de janvier	Validation et demandes d'amendements de la stratégie choisie
25 janvier	CD exceptionnel pour acter la définition finale



Compte rendu n°132 de la séance CD du 12 octobre 2022  
Rédigé par Marylène QUETAND, vice-présidente  
Par délégation de Florian CASTELBOU, secrétaire

**Noëlie HENRY**  
Présidente

**Florian CASTELBOU**  
Secrétaire  
Délégation à **Marylène QUETAND**  
Vice-présidente, secrétaire adjointe

Pour nous contacter : [comite-directeur@eedf.fr](mailto:comite-directeur@eedf.fr)